

l'Agenda

Vis ta ville

Animations / Sorties / Infos

Avril 2022 71



Lundi 18 avril : le lapin de Pâques se cache dans le monde des Hobbits... venez le chercher !

ATTENTION : en raison de la crise sanitaire, certaines manifestations peuvent être annulées.

Divion

Jeunesse	2
Aînés	4
Culture	5
Animation	5
Citoyenneté	6

Jobs d'été

Divionnais 17 - 25 ans

À la recherche d'un peu d'argent pour financer tes études ?

Alors postule pour un job d'été !

➤ Retrait du dossier jusqu'au 28 avril en mairie

Financement BAFA

Pour les Divionnais dès 17 ans

Tu veux passer ton BAFA ?

Devenir animateur volontaire, c'est vivre des moments incroyables avec les enfants et avoir un petit boulot pendant les vacances.

En plus, la ville de Divion prend en charge jusque 60% de ta formation.

Dispositif sac Ados

16 - 25 ans

Un coup de pouce pour les vacances !

150 € pour un premier départ en vacances en autonomie et en groupe (pour des départs en groupe de 2 à 6 personnes, et des séjours d'au moins 4 nuits hors du lieu de résidence habituel)

➤ Prise de RDV en mairie minimum 1 mois avant le départ.

➤ Contact : mairie - 03.21.64.55.73
efi@ville-divion.fr

Agendal

Retrouvez le détail des manifestations ci-dessous à l'intérieur du magazine

AVRIL

vendredi 1 ^{er}	Poisson d'avril
samedi 2	Concert école de musique Concert Danakil Braderie du Transvaal
dimanche 3	Randonnées parcours du coeur
lundi 4	
mardi 5	Atelier mémoire
mercredi 6	Coin des p'tits coquins
jeudi 7	
vendredi 8	
samedi 9	Concours de belote
dimanche 10	Elections présidentielles
lundi 11	Accueil de loisirs Club Ados Stage de foot
mardi 12	
mercredi 13	Atelier PSC I
jeudi 14	
vendredi 15	
samedi 16	
dimanche 17	Pâques Stop aux détritux
lundi 18	Férial Chasse aux oeufs
mardi 19	Atelier mémoire
mercredi 20	Atelier PSC I
jeudi 21	PMI
vendredi 22	Hommage aux déportés
samedi 23	
dimanche 24	Elections présidentielles
lundi 25	
mardi 26	
mercredi 27	Coin des p'tits coquins
jeudi 28	PMI
vendredi 29	
samedi 30	Gala de boxe

Contacts :

Mairie - 03.21.64.55.70 - contact@ville-divion.fr
C.C.A.S. - 03.21.61.91.75 - ccas@ville-divion.fr



www.facebook.com/DIVION62460
www.facebook.com/DivionCulture
www.facebook.com/DivionJeunesse

Editeur : Ville de Divion - Service communication
1, rue Pasteur - 62460 DIVION - tél : 03.21.64.55.70 - courriel : communication@ville-divion.fr
Responsable de publication : Jacky LEMOINE, maire
Rédaction, conception graphique et crédit-photos : Christophe HANNÉBOUW - Stéphanie ROUSSEL
Impression : Imprimerie Julien Jobup Communication - Divion
Tirage : 3 300 exemplaires / Imprimés sur papier recyclé blanchi sans chlore
Diffusés gratuitement dans tous les foyers divionnais. Toutes reproductions, même partielles, des articles et photos de ce magazine doivent faire l'objet d'un accord écrit préalable de la municipalité.



Les histoires du mercredi

Pour les enfants jusqu'à 6 ans
avec la conteuse Marie-Françoise Ten

Mercredi 6 avril
de 15h à 17h - Ecole du Vaal vert
(Transvaal)

Gratuit - goûter offert
➤ **Inscription obligatoire**
(un accompagnant / enfant) :
mairie - 03.21.64.55.73



Coin des p'tits coquins

Pour les enfants jusqu'à 3 ans
Chaque mercredi

9h15 à 11h15 - *Gratuit*
Salle des fêtes du Centre
➤ **27 avril** : présence de
Marie-Françoise Ten, conteuse

➤ **Inscription obligatoire**
(un accompagnant / enfant) :
mairie - 03.21.64.55.73
elc@ville-divion.fr

Rentrée scolaire 2022/2023

Les inscriptions scolaires sont prises en mairie

Jusqu'au 13 mai

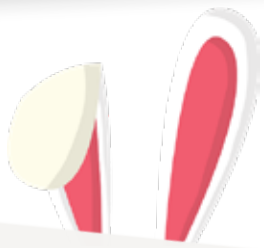
Pièces à fournir : livret de famille, justificatif de domicile récent, carnet de santé de l'enfant, certificat de radiation (en cas de changement d'école). D'autres documents peuvent vous être demandés en fonction des situations.

Cette inscription vous concerne :

- . si votre enfant entre en maternelle
- . si votre enfant scolarisé en maternelle entre en CP
- . si vous changez de quartier ou venez d'arriver sur la commune

➤ **Contact** : mairie - 03.21.64.55.73

Je prépare ma Rentrée !



Chasse aux œufs

Enfants divionnais* de 12 mois à 12 ans

Lundi 18 avril

10h à 12h - Complexe Andrée Caron
Ouverture des portes à 9h45 - *Gratuit*

Jeux de pistes / animations diverses

➤ **Réservation obligatoire en mairie**
du 4 au 13 avril (*se munir d'un justificatif de domicile)



4 Aînés

Il est de retour !

Banquet des Aînés

Réservé aux Divionnais de 62 ans et plus !

Judi 19 mai

12h - Complexe Andrée Caron

Le coupon-réponse est à remplir et à déposer au C.C.A.S. avec un justificatif de domicile.

Un ticket d'entrée au banquet (à ne pas perdre !) vous sera remis et devra être présenté le jour même.

✂ Renseignément : C.C.A.S.

8 rue Pasteur - 03.21.61.91.75

Séjour dans les Vosges

Voyage pour les Seniors dès 60 ans

A Plainfaing

du 18 au 25 juin 2022

✂ Renseignements tarif et programme :

C.C.A.S. - 03.21.61.91.75



Gym douce

Activité physique dédiée aux aînés, animée par un professeur diplômé

Chaque mercredi *Gratuit*

14h à 17h - Salle Z. Leporcq

Dans le cadre de l'opération « Défi Autonomie Seniors »

✂ Contact : 03.21.62.45.45

Ateliers mémoire

Animés par l'Association des sages

Mardis 5 et 19 avril

14h à 17h - Résidence Henri-Hermant

9 rue Pierre Bachelet - Face à La Poste

Pass sanitaire en règle obligatoire

✂ Contact : 03.21.62.45.45



COUPON REPONSE DE PARTICIPATION BANQUET DES AÎNÉS LE JUDI 19 MAI 2022

A remettre en mairie avant le jeudi 12/05/2022

M..... Prénom : Né le :

Mme Prénom : Née le :

Adresse :

Téléphone :

Courriel :

SOUHAITE bénéficier du transport en autobus

La Mairie de Divion responsable du traitement traite ces données à caractère personnel, vous engageant dans le cadre de l'inscription au banquet des aînés. Les données sont traitées par le service C.C.A.S. Les données de contact des participants sont conservées pendant une période de 1 an. Prêté et détaillé des renseignements dans le cadre des règles de gestion internes.

Conformément aux dispositions de la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 modifiée, vous bénéficiez des droits de accès, de rectification, d'effacement de vos données, ou encore de limitation de leur traitement. Vous pouvez également demander au traitement des données sous condition en raison d'un motif légitime et à une autorité indépendante de s'opposer, en adressant à : M. le Maire de Divion, 8 rue Pasteur, 62140 Divion. Vous pouvez également contacter le Délégué à la protection des données de la Mairie de Divion à l'adresse : divion@wanadoo.fr ou par téléphone au 03 21 61 91 75. <http://www.divion.fr>



Les Enchanteurs



DANAKIL

Samedi 2 avril

20h30 - Complexe Andrée Caron

Tarif : 15 € sur www.festival-lesenchanteurs.com

et 18 € / 20 € sur place

➤ Contact : Droit de Cité - 03.21.49.21.21
Mairie - 03.21.64.55.73

Concours de belote

Organisé par le club

Athlétic Boxing Divion Calonne

Samedi 9 avril

14h30 - Salle des fêtes du Centre

Inscription à 13h30

Tarif : 5 € / joueur

Buvette et restauration

Braderie du Transvaal

Elle revient...

Avec l'association Main dans la main

Samedi 2 avril

de 12h à 19h - Rue A. Bodelot

Tarif : 3 € les 3 mètres

➤ Contact : 06.77.03.90.27

Concert : Ca bouge à l'école de musique !



Organisé par l'école de musique avec les classes de clarinette, saxophone et piano

Samedi 2 avril

16h - Salle Nelson Mandela

Gratuit



Gala de boxe

Amateurs et professionnels

Avec le club Athlétic Boxing Divion Calonne

Samedi 30 avril

dès 20h - Salle Carpentier

Plus d'infos sur [f](#) Athlétic Boxing Divion Calonne

Maisons fleuries

Devenez membre du jury !

Vous aimez les fleurs, le cadre de vie de votre ville ?

Rejoignez les membres du jury qui noteront les participants durant l'été. Condition : ne pas être inscrit au concours des maisons fleuries.

➤ Inscription : Mairie - 03.21.64.55.70



Voter :
un acte citoyen !



Réunion de quartiers



LA CLARENCE

Mercredi 6 avril

18h - Salle Daniel Carton



Pour quoi faire ?

- Communiquer sur les projets de la Ville : expliquer et détailler les actions de la municipalité.
- Apporter des réponses aux problématiques locales : les sujets de préoccupation liés à la vie du quartier sont abordés, que ce soit pour des projets structurants ou des soucis du quotidien.
- Donner la parole aux habitants et créer du lien avec les élus.

Les problématiques individuelles ne sont pas abordées. Dans ce cas, il convient de prendre rendez-vous avec l' élu référent en contactant la mairie 03.21.64.55.70 ou contact@ville-divion.fr

Comment ça fonctionne ?

Organisées au sein des quartiers, les réunions prennent la forme d'un dialogue entre élus et citoyens. À l'issue des rencontres, un compte-rendu est établi et fait état des questions posées par les habitants et des réponses apportées par la municipalité.



Elections présidentielles

Voter : un acte citoyen

Dimanches 10 et 24 avril

➤ Contact : Mairie - 03.21.64.55.70
contact@ville-divion.fr

Collecte des déchets verts

Réalisée par la Communauté d'Agglomération

le vendredi dès 4h30

Du 15 avril au 18 novembre

➤ Contact : 03.21.57.08.78



Hommage aux Déportés

Vendredi 22 avril

18h30 - Dépôt de gerbes et allocutions

Cimetière - Caveau des Fusillés



NEW

[AIDE À L'ACHAT
D'UN VÉLO CLASSIQUE]

30 €
DE SUBVENTION



Parcours du cœur

. ATELIERS PREMIERS SECOURS

Deux formations aux gestes de premiers secours "le PSC1" sont mises en place dès l'âge de 11 ans sur inscription.

. **Mercredi 13 avril**

. **Mercredi 20 avril**

Salle Christophe Bougaham (Cité 34)

la journée entière

Tarif: 5 € / personne - Places limitées

(reversés à la fédération française de cardiologie)

➤ Inscription **15 jours avant** la formation :
03.21.64.55.73

. RANDONNÉES

Dimanche 3 avril

Différents parcours pédestres encadrés par l'association Divion proprement :

. 3 km (adaptée à la famille) - RDV 10h30

. 8 km - RDV 10h

. 12 km (avec des difficultés sur le chemin)

RDV 9h

Randonnée VTT encadrée par l'association

La Pote'Ens :

20 à 25 km (port du casque obligatoire)

RDV 8h45

Départ derrière la mairie

Gratuit - une urne est mise à disposition

L'ensemble des bénéfices sera reversé à la

Fédération Française de Cardiologie

➤ Inscription : 03.21.64.55.73 ou sur place

LES
PARCOURS
DU

Cœur



Aide à l'achat d'un vélo ...

électrique ou classique ?

La ville de Divion propose une aide financière d'un montant maximum de 200 € pour l'achat d'un vélo à assistance électrique et de 30 euros pour un vélo classique, jusqu'en décembre 2022, afin de favoriser le développement de la pratique du vélo.

Ce dispositif s'adresse à toute personne dont la résidence principale se situe à Divion, qui fait l'acquisition en son nom propre, ou en celui d'un mineur dont il est le représentant légal.

L'achat d'un vélo neuf doit se faire auprès d'un professionnel implanté sur le territoire de la Communauté d'agglomération (la CAB-BALR) et répondre à certains critères. Idem pour les vélos d'occasions électriques achetés via un atelier d'autoréparation ou d'une structure appartenant au champ économique social et solidaire.

Pour bénéficier de l'aide, les personnes éligibles devront adresser un dossier à la commune accompagné de pièces justificatives dont une copie de la facture d'achat du deux roues mentionnant le modèle et datée à compter du 1^{er} janvier 2022.

Le formulaire et la convention sont disponibles sur demande et téléchargeables sur www.divion.fr

➤ Contact : Mairie - 03.21.64.55.70
contact@ville-divion.fr

Il est de retour !

Jeudi **19 mai**



BANQUET des **Aînés**

Réservé aux **Divionnais de 62 ans et plus !**

Réservation par coupon réponse :
C.C.A.S. - 8 rue Pasteur- 03.21.61.91.75

